

	
Commission scolaire English-Montréal English Montreal School Board	
POLITIQUE : PROCÉDURES DE VOTE DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMISSION AUPRÈS DU CONSEIL SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL	CODE : SG-1
Origine :	Secrétaire générale
Autorité :	Procès-verbaux de la Commission – Volume XXVII, Page 150 Réunion du 28 mars 1979
Référence(s) :	

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Pour toutes les questions au sujet desquelles la Commission a pris position, les deux représentants désignés de la Commission auprès du Conseil scolaire de l'île de Montréal* voteront conformément à l'opinion majoritaire de cette Commission, même si ils pourraient s'y être opposés.

* Veuillez prendre note du changement suivant survenu après l'adoption de cette politique :

- Le Conseil scolaire de l'île de Montréal a été remplacé par le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal